

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AISNE****EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****SEANCE DU 19 DECEMBRE 2025**

L'AN 2025, le 19 DECEMBRE, les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au siège de l'Opal - 1 place Jacques de Troyes à Laon.

Etaient présents : M. GRZEZICZAK, Président.

Mme BODIOT, MM. CREMONT et DAIN, Mme DIVE, MM. FERRAI, LEBEAU et LEFEVRE, Mme LETOT-DURANDE, MM. LIEZ et LINIER, Mme M'SAKNI, M. MUZART, Mmes PASSEMART et PLATRIER, M. PERROU, Mmes RIBEIRO et VARLET-CHENOT, M. VERDEZ, Administrateurs.

M. KALLEL, Secrétaire du CSE de l'Opal.

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires, représentant Mme la Préfète, représenté par M. BAILLET.

M. RICKLIN, Commissaire aux comptes.

Pouvoirs : M. RAMPELBERG, Vice-Président, à M. GRZEZICZAK
M. GERVOIS, Administrateur, à M. LIEZ
Mme GRAFTE, Administrateur, à M. PERROU
Mme VIOLET, Administrateur, à M. LIEZ.

Excusés : MM. DELHAYE, EUGENE et GALLOO, Mme MARICOT, Administrateurs.

Assistés de : MM. ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux Adjoints.

M. COLARD, Mmes MOINAT et PLANCKAERT, Directeurs de services.

Mmes HERMI, Responsable Gouvernance, et PESCE, Responsable Communication Institutionnelle.

La séance est ouverte à 10 h 00.

ORDRE DU JOUR**BUDGET 2026**

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil d'Administration le projet de budget 2026, étudié par le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 17 octobre 2025, dans le cadre du débat d'orientations budgétaires. Le rapport, qui a été adressé à chaque administrateur, comprend l'exposé des options et paramètres pris en considération pour élaborer le budget qui comporte :

- le compte de résultat prévisionnel
- le tableau de financement prévisionnel
- le budget synthétique (non soumis au vote).

Le rapport est ensuite commenté.

Le budget est accompagné des opérations d'investissements. Il fait apparaître opération par opération les dépenses et les recettes envisagées.

Après en avoir débattu et répondu aux différentes questions de ses membres, sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, à la majorité des votants, adopte le budget par chapitre.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak

